

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

41/2023

Objet : Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles du CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt) sur des communes limitrophes avec mise à disposition du personnel et du matériel des CCFF de ces communes dans le cadre de leurs missions

SEANCE MARDI 04 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 04 juillet à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 27 juin 2023 par courrier électronique

Étaient présents :

Frédérique ANGELETTI, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Pierre ALAMELLE pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Philippe AUPHAN pouvoir à Serge NARDIN

Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT

Absents : *Amandine HEBREARD, Bruno MAURIZOT*

Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle que les Comités Communaux Feux de Forêt (CCFF) ont pour vocation de concourir à la protection des forêts contre l'incendie du territoire de la commune dont ils relèvent.

Afin d'assurer au mieux la protection de la forêt, envisagée dans sa globalité, il apparait opportun de mettre en œuvre une collaboration entre notre commune et la commune de LOURMARIN.

Un projet de convention, détaillant les termes de cette collaboration a été établi à cet effet.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présente décide :

- Adopter le principe de collaboration du CCFF avec la commune de LOURMARIN, au travers d'une mutualisation de ses moyens humains et matériels des communes
- Adopter les termes de la convention y afférente, telle que jointe en annexe
- Autoriser Madame le Maire à la signer ainsi que tous actes aux effets ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de séance
Serge NARDIN



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

